TRAVAUX SUR LA RD 972

AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE D'ÉVITEMENT LE LONG DE LA RD972 AU CARREFOUR RD972 / RD88 – COMMUNE DE SAINT-GILLES

Le Département engage des travaux d'aménagement d'une voie d'évitement le long de la RD972 au carrefour entre les RD972 et RD88, sur la commune de Saint-Gilles. Ils débuteront lundi 30 août pour une durée prévisible de 3 semaines.

Afin de réaliser ces travaux en toute sécurité, les restrictions de circulation suivantes seront mises en place pour les usagers de la D972 dans le sens Saint-Lô vers Coutances entre le giratoire du Flanquet et la voie communale de « la Tasserie », sur la commune de Saint-Gilles :

- Dès le lundi 30 août, la D 972 entre le giratoire du Flanquet et la voie communale de « la Tasserie », commune de Saint-Gilles sera barrée dans le sens Saint-Lô vers Coutances à partir de 9h00.
- Les usagers et les poids lourds seront déviés dans le sens Saint-Lô vers Coutances via la RN174 et la D77. Les véhicules lents seront déviés via la 900E3. D900 et la D77.

Ces restrictions de circulation sont envisagées jusqu'à la mi-septembre en fonction des conditions météorologiques et de l'avancement des travaux. A la fin de ces travaux, la circulation sera ensuite rétablie pour l'ensemble des voies.

Les déviations seront mises en place par l'Agence Technique Départementale du Centre Manche telles que définies selon le plan de déviation ci-dessous. Les travaux sont confiés à l'entreprise TRAVAUX **PUBLICS BOUTTE.**



